



Prestation dentaire canadienne

Bonjour,

Personne ne sait mieux que vous qu'il est important de consulter un professionnel de la santé buccodentaire non seulement pour la santé buccodentaire, mais aussi pour la santé globale. Au Canada, une personne sur trois n'a pas d'assurance dentaire et n'est pas en mesure de consulter un professionnel de la santé buccodentaire pour prévenir ou traiter les maladies buccodentaires parce qu'elle n'en a pas les moyens. C'est pourquoi le gouvernement du Canada prend des mesures concrètes visant à éliminer les obstacles financiers aux soins dentaires pour les familles canadiennes.

La nouvelle Prestation dentaire canadienne provisoire offrira aux enfants de moins de 12 ans des familles dont le revenu net rajusté est inférieur à 90 000 \$ et qui n'ont pas accès à une assurance dentaire privée. Elle permettra aux familles admissibles de recevoir des paiements directs initiaux allant jusqu'à 650 \$ par enfant, par année, pendant deux ans pour des services de santé buccodentaire. L'Agence du revenu du Canada (ARC) traitera les demandes et les paiements liés à la prestation, et les demandes commenceront à être acceptées à partir du 1^{er} décembre 2022.

Grâce à cette prestation, qui sera en vigueur jusqu'en 2024, les familles peuvent commencer à s'occuper de certains des soins dentaires de base dont leurs jeunes enfants ont besoin pendant que le gouvernement continue d'élaborer un programme canadien de soins dentaires à long terme.

Nous avons préparé des outils et des ressources pour répondre aux questions liées à la Prestation dentaire canadienne provisoire et pour aider vos patients, vos clients et vos membres à comprendre la prestation et à y avoir accès.

La trousse d'outils de communication contient les produits suivants :

- [La Prestation dentaire canadienne : ce que vous devez savoir](#) : Il s'agit d'un bon document de départ pour vous aider — vous, vos membres et vos clients — à en savoir plus sur la nouvelle Prestation dentaire canadienne provisoire.
- [Éléments à diffuser sur les médias sociaux](#) : Nous avons fourni des messages que vous pouvez utiliser sur vos propres médias sociaux pour aider vos membres, vos patients et vos clients à s'informer au sujet de la Prestation dentaire canadienne.
- [Infographie](#) : Nous avons fourni une feuille de format 11 po x 17 po qui pourrait être utile pour vos employés ou vos membres et que vous pourriez transmettre à vos clients ou à vos patients.
- [Fiche d'information en pendjabi](#), en [chinois simplifié](#) et en [chinois traditionnel](#) : Nous avons fourni une version texte de l'infographie sous la forme d'une fiche d'information dans des langues qui pourraient être courantes dans votre communauté.
- [Affiche](#) : Nous avons fourni une affiche à placer dans des endroits très fréquentés qui dirigera les gens vers le site Canada.ca/dentaire pour obtenir plus d'information.

Nous vous demandons de nous aider à diffuser des renseignements informatifs et à informer vos patients ou clients de cette importante prestation. N'hésitez pas à utiliser ce matériel et à le





Prestation dentaire canadienne

transmettre à vos patients, à vos clients, à vos membres, à vos organisations partenaires et aux autres intervenants. Les ressources seront mises à jour à mesure que de nouveaux renseignements seront connus.

Merci.

Suivez Santé Canada sur :

-  Instagram : [@CANensante](#)
-  Facebook : [Canadiens en santé](#)
-  Twitter : [@GouvCanSante](#)
-  LinkedIn : [Santé Canada](#)
-  LinkedIn : [Agence de la santé publique du Canada](#)
-  YouTube : [Canadiens en santé](#)

